



Des prêtres pour l'Église

Chaque année à Ecône, la fête des saints Pierre et Paul le 29 juin est le jour traditionnel des ordinations sacerdotales. Il serait inconvenant que le district de Suisse se félicite de fournir cette année 50% des effectifs puisqu'ils ne seront que deux. Chiffre dérisoire au regard des besoins immenses dans la vigne du Seigneur et qui explique les appels récurrents à prier pour les vocations.

Le seul mot « *Ordre* » pour désigner le sacrement qui fait les prêtres indique suffisamment son but. Dans l'épître aux Romains, saint Paul indique que « *ce qui vient de Dieu est ordonné* ». Saint Thomas part de ce constat pour expliquer que la beauté qui résulte de la diversité ordonnée de la nature doit à fortiori se retrouver dans l'Église à qui est confié l'œuvre de Rédemption. Le péché a fait entrer le désordre dans le monde, l'Église accomplit une mission de rétablissement de l'ordre surnaturel par ses prêtres.

L'Église rétablit cet ordre moyennant sa triple fonction de sanctifier, d'enseigner et de gouverner. Elle l'exerce au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ de qui elle la tient : « *Allez, baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* »¹ (sanctifier), « *Enseignez toutes les nations* »² (enseigner) et « *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans les cieux* »³ (gouverner).

La fonction la plus importante est celle de sanctifier. Dans l'Église, la législation, la prédication, tout est orienté vers la sanctification des âmes dont le sommet est le saint sacrifice de la messe. Mais cette sanctification par les sacrements présuppose l'instruction dans la foi et une vie chrétienne organisée sous la houlette de pasteurs. A ce titre le rôle du prêtre ne se limite pas à être un « *distributeur de sacrements* ».

¹ Matth. 28, 19

² Ibidem

³ Matth. 18, 18



S
U
P
R
S
U
M
I
C
O
R
D
A

Ces mois de crise sanitaire ont perturbé la vie catholique. La priorité a été donnée aux sacrements sur la prédication, le catéchisme et à fortiori sur la vie paroissiale. Nous avons l'essentiel, mais nous avons vite compris que notre sanctification était d'autant meilleure qu'elle était nourrie de la prédication et réalisée dans le cadre d'une vie paroissiale stable.

Cette expérience nous amène à réfléchir sur notre lien avec le lieu où nous sommes sanctifiés. L'urgence sacramentelle qui est celle de la crise de l'Eglise et qui a été celle de la crise du coronavirus pourrait incliner à dissocier la sanctification de son cadre doctrinal et ecclésial (paroissial ou communautaire), à l'imaginer à l'instar du monde économique globalisé comme un vaste marché dérégulé de prestations spirituelles. Il est vrai que depuis Vatican II, la crise doctrinale et liturgique a obligé à se regrouper dans des « *hôpitaux de campagne* » qui sont des supplétifs dans une institution en souffrance. Il n'en demeure pas moins que l'esprit catholique demande à ce que chacun se considérant comme sociétaire d'un œuvre de Dieu avec la part de responsabilité que cela implique, garde tout à la fois le sens de l'autorité doctrinale et l'esprit de discipline. Car le baptême a fait de nous des membres de l'Eglise par le fait même qu'il a fait de nous des enfants de Dieu et des frères de Jésus-Christ. Le théologien particulier de Mgr Lefebvre au concile Vatican II écrivait : « *On ne peut renaître du baptême en nouvelle créature, sans renaître en élément de la cité bâtie sur Pierre, en citoyen du royaume dont Pierre tient les clés, en membres du corps dont Pierre est la tête.* »⁴ Cette citoyenneté surnaturelle implique donc une responsabilité dans l'Eglise militante qui se prend concrètement dans le cadre d'une vie paroissiale ou communautaire.

Depuis plus d'un an, l'éclatement de toute vie sociale a provoqué un profond malaise dans la population soulignant par contraste le besoin naturel de tout homme à entrer en contact avec ses semblables. Au niveau de notre vie religieuse, nous mesurons aussi les inconvénients pesants d'une vie paroissiale éclatée par les aléas chaotiques de restrictions sanitaires parfois arbitraires. Alors que l'étau se desserre lentement, la perspective de pouvoir retrouver une vie paroissiale sereine et stable

⁴ Berto, Abbé Victo-Alain, *Pour la sainte Eglise romaine*, p. 221

nous réjouit. Puissions-nous, après avoir été éprouvé dans notre pratique religieuse, nous retrouver dans une charité renouvelée et en ordre de marche au service du règne de Jésus et de son Eglise.



Abbé Jean de LOÏE

Communiqué du 8 mai 2021

Une ingérence non justifiée

Après avoir accordé l'effet suspensif au recours porté contre l'interdiction du culte à Genève en novembre 2020, la chambre constitutionnelle du canton de Genève a rendu son arrêt sur le fond en date du 6 mai 2021. Elle annule définitivement cette interdiction qualifiée « d'ingérence non justifiée » du Conseil d'Etat, ce que nous saluons avec gratitude.

C'est une décision qui rend justice à la messe contre une décision politique arbitraire et irrespectueuse des droits fondamentaux des catholiques à leur pratique dominicale.

Seules des décisions respectueuses de la vie religieuse pourront apporter des solutions justes et dignes aux crises que nous traversons.

Conscients des difficultés que pose la gestion de la situation sanitaire, la communauté de l'oratoire Saint-Joseph assure respectueusement les autorités cantonales de ses prières.

Abbé Jean de Loije

Annonces du mois

Genève

- **Année de Saint Joseph**
Tous les mercredis, après la messe de 18h30, les litanies de Saint Joseph sont récitées à Carouge. A cette occasion, une indulgence plénière peut être gagnée aux conditions habituelles.
- **Mois du Sacré-Cœur**
Le mois de juin peut être sanctifié par la récitation des litanies du Sacré-Coeur.

- **Tiers-Ordre**

Samedi 5 juin à 9h30, réunion à Carouge.

- **Fête-Dieu**

Dimanche 6 juin, Fête-Dieu. Vêpres à 15h30 et procession à 16h à Carouge.

- **Conférences / cours**

Ils ont tous lieu dans la salle paroissiale de Carouge. Mercredi 9, Monsieur l'abbé de Loÿe traitera du malaise des catholiques libéraux dans la défense de la famille.

- **Kermesse**

Dimanche 13, kermesse à l'école.

- **Croisade Eucharistique**

Samedi 19, journée de Croisade à Lausanne.

- **Promotions**

Jeudi 24, promotions à l'école. L'abbé de Loÿe fera une conférence aux parents à 15h.

- **Jeunesse du Christ-Roi (JCR)**

Jeudi 24, réunion dès 18h30.

- **Ordinations**

Mardi 29 à 9h, ordinations Ecône.

- **Quêtes**

Action de Carême CHF 8'580-

Séminaires CHF 1'980-

Un grand merci pour votre générosité !

- **A noter dans les agendas**

Samedi 3 juillet à 15h, Oui à l'enfant. Le Rosaire sera prié publiquement pour que cessent les avortements.

Dimanche 11 juillet, 1^{ère} messe de l'abbé Christophe Conus.

Jeudi 9 septembre, pèlerinage sur les traces de la persécution du Kulturkampf à Genève (Carouge, Sierne, Compesières).

- **Carnet paroissial**

A été régénérée dans les eaux baptismales : Marie BOUSTANY le 8 mai.

Indulgences plénières

- Participation à la récitation solennelle du *Veni Creator Spiritus* le jour de la Pentecôte. *Enchir. Ind., conc. 26, 1*
- Participation pieuse à la procession de la Fête-Dieu. *Enchir. Ind., conc. 7, 1, 3*
- Récitation publique de l'acte de réparation (*Jesu dulcissime*) en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus. *Enchir. Ind., conc. 3*

Les Rousses

- **Messe du samedi**

Elle se déroule désormais à 18h.

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23

1213 Onex

Tél. +41(0)22 793 42 11

Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9

1227 Carouge

Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean de Loÿe

- le samedi, de 17h30 à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Scouts de Doran : cecilelamotte@gmail.com

00 33 4 50 23 06 03

Contact JCR : greg.cretin@gmail.com

Contact MJCF : marc.amruthalingam@gmail.com

Conférence doctrinale le mercredi à 19h30.

Catéchisme pour adultes le vendredi à 19h20.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Jeunes pro jeanne.mathieu@orange.fr ponsbertrand9@gmail.com

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac

F - 39220 Le Vivier des Rousses

Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

le dimanche, de 9h20 à 9h50.



Calendrier des messes pour juin 2021

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	30	Fête de la Très Sainte Trinité, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	9h, 10h30	10h00
Lu	31	Bse Vierge Marie reine, 2e cl.	7h15	7h15	—
Ma	1er	Ste Angèle Mérici, Vge., 3e cl.	18h30	18h30	—
Me	2	De la férie, 4e cl. Mm. des Sts Marcellin, Pierre et Erasme, Mmart.	18h30	7h15	—
Je	3	Fête du Très Saint Sacrement, 1e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	4	St François Caracciolo, Conf., 3e cl. Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	5	St Boniface, Ev. et Mart., 3e cl. Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
Di	6	2ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité du S. Sacrement	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	7	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	8	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	9	De la férie, 4e cl. Mm. des Sts Prime et Félicien, Mmart.	18h30	7h15	—
Je	10	Ste Marguerite Reine, Vve, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	11	Fête du Sacré-Cœur, 1e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	12	St Jean de St-Facond, Conf., 3e cl. - Mm. des Sts Basilide, Cyrin, Nabore et Nazaire, Mmart.	8h30	7h15	18h
Di	13	3ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité du Sacré-Cœur	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	14	St Basile le Grand, Ev., Conf. et Doct., 3e cl.	—	6h50	—
Ma	15	De la férie, 4e cl. Mm. des Sts Vite, Modeste et Crescence, Mmart.	18h30	18h30	—
Me	16	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Je	17	St Grégoire Barbarigo, Ev. et Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	18	St Ephrem de Syrie, Conf. et Doct., 3e cl. Mm. des Sts Marc et Marcellin, Mmart.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	19	Ste Julienne de Falconieri, Vge., 3e cl. Mm. des Sts Gervais et Protas, Mmart.	8h30	7h15	—
Di	20	4ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	21	St Louis de Gonzague, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	22	St Paulin de Nole, Ev. et Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Me	23	Vigile de la Nativité de St Jean Baptiste, 2e cl.	18h30	7h15	—
Je	24	Nativité de St Jean Baptiste, 1e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	25	St Guillaume, Abbé, 3e cl.	18h30	7h15	—
Sa	26	Sts Jean et Paul, Mmart., 3e cl.	8h30	7h15	—
Di	27	5ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00
Lu	28	Vigile des Sts Pierre et Paul, 2e cl.	18h30	7h15	—
Ma	29	Sts Pierre et Paul, Ap., 1e cl.	18h30	6h50	—
Me	30	Commémoration de St Paul, Ap., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	1er	Fête du T. Précieux Sang de N. Seigneur, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ve	2	Visitation de la T. Ste Vierge, 2e cl. - Mm. des Sts Procès et Martinien, Mmart. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15	—
Sa	3	St Irénée, Ev. et Mart., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
Di	4	6ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité de Saint Pierre et S Paul	8h, 9h30, 11h15, 18h30	—	10h00

En fonction de l'évolution des réglementations, les horaires dominicaux pourront être adaptés. Restez informés en indiquant votre courriel à geneve@fsspx.ch - Horaires spéciaux en italique.
LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.